

RAPPORT 2005

LONGUEUR DU RESEAU

A la fin de l'année 2005, le réseau d'autoroutes espagnoles financées par le système de péage a atteint 2.842,27 km ce qui représente une croissance de 49,5 km par rapport à l'année précédente. Les tronçons d'autoroutes mis en service au cours de l'année 2005 sont les suivants:

- L'autoroute EJE AEROPUERTO (M-12) de 9,44 km (connexion de Madrid avec la nouvelle terminale de l'aéroport Barajas depuis la A-1 et la M-40) ouverte au public le 16 juin et 36,56 km libres de péage appartenant à la concession de l'autoroute (connexion avec la A-2 et amélioration des accès Sud de Barajas).

- Tronçon de 3,5 km reliant Bergara sud et Arrasate et appartenant à l'autoroute Eibar-Vitoria (AP-1)

Des 1.027,8 km d'autoroutes à péage prévus

par le gouvernement précédent pour la période 2000-2007, quatre tronçons sont en phase de construction (incluant les tronçons libres de péage). Il s'agit de :

- Le tronçon Ocaña-La Roda de 177,3 km qui prolonge l'autoroute d'accès à Madrid R-4 vers la côte méditerranéenne.

- L'autoroute de 80 km qui relie Madrid avec Toledo.

- L'autoroute Cartagena-Vera de 114 km qui prolonge l'autoroute AP-7 au sud-est de l'Espagne.

- Le périphérique d'Alicante de 142,5 km également le long de la côte méditerranéenne.

A cela il faut ajouter près de 161,4 km d'autoroutes que les différentes Communautés Autonomes (Aragon, Galice, Madrid et Pays Basque) financeront moyennant le système de péage.

| RESEAU D'AUTOROUTES À PÉAGE (KM) | | |
|----------------------------------|----------|----------|
| | 2004 | 2005 |
| EN CONSTRUCTION | 2,781.37 | 2,842.27 |
| UNDER CONSTRUCTION | 576.80 | 549.4 |
| EN PROJET | 645.40 | 611.9 |
| TOTAL RESEAU | 4,003.37 | 4,003.57 |
| AUTOR. OCTROYÉES | 4 | 1 |

| TRONÇONS EN CONSTRUCTION AU 31/12/2005 | | |
|--|--------|--|
| TRONÇON | KM | CONCES. |
| Ocaña-La Roda | 177.30 | Autopista Madrid Levante |
| M-50 | 17.00 | Autopista Madrid Sur |
| Madrid-Toledo | 80.00 | Autopista Madrid-Toledo |
| Alicante ring road | 142.5 | Autopista Circunvalación de Alicante (Ciralsa) |
| Cartagena-Vera | 114.00 | Autopista de la Costa Cálida |
| M-203 | 12.3 | Cintra |
| Eibar-Vitoria | 6.3 | Bidegi |
| TOTAL | 549.4 | |

MISES EN SERVICE EN 2006

Il est prévu qu'avant la fin de l'année 2006, 4 des autoroutes en construction (représentant 513,8 km) seront mises en service : Il s'agit des autoroutes Ocaña-La Roda, Cartagena-Vera, Madrid Toledo et le périphérique d'Alicante. Ainsi, la longueur total du réseaux d'autoroutes à péages sera de 3.356,07 km.

INVESTISSEMENTS

L'investissement des autoroutes à péage qui seront mises en service au cours de l'année 2006 s'élève à 2.013,95 millions d'euros.

Par ailleurs, en 2005, l'autoroute M-203 d'une valeur de 101,85 millions d'euros a été octroyée dans la Communauté de Madrid (Gouvernement Régional).

Le modèle de concession est en train de changer en Espagne. En effet, de plus en plus, les autoroutes à péage mises à concours incluent un tronçon libre de péage.

Ainsi, la Société Concessionnaire doit non seulement faire face aux coûts de construction, exploitation et entretien de l'autoroute à péage, mais également à ceux liés à la construction et entretien du tronçon libre de péage. Ceci implique un double investissement initial, d'importants investissements périodiques d'entretien et une seule source de recettes, à savoir celle qui provient de l'autoroute à péage.

TRAFFIC

L'Intensité Moyenne Journalière sur les autoroutes à péage au cours de l'année 2005 a atteint les 23.532 véhicules, ce qui représente une croissance de 4,05% par rapport à l'année précédente.

Le pourcentage de poids lourds ayant circulé sur le réseau autoroutier à péage se maintient aux alentours de 15% du total.

| | 2004 | 2005 | VARIATION |
|-----------|--------|--------|-----------|
| IMJ VL | 19,333 | 20,167 | 4.31 % |
| IMJ PL | 3,284 | 3,365 | 2.47 % |
| IMJ TOTAL | 22,617 | 23,532 | 4.05 % |

TARIFS

En Espagne, les tarifs sont révisés annuellement selon le système qu'établit l'Administration qui concède la concession.

Les tarifs de la plupart des autoroutes à péage espagnoles, dépendantes de l'Administration Centrale, ont augmenté de 2,93% grâce à l'application de la Loi 14/2000 du 28 décembre qui prend en compte le taux moyen d'inflation et le trafic observé sur l'autoroute.

Au cours de l'année 2005, les sociétés concessionnaires ont présenté un recours en réponse aux arrêts prononcés par la « Audiencia Nacional » qui déclarait de droit les résolutions du Ministère des Transports sur la révision des tarifs et péages des années 2001, 2002, 2003 et 2004. Ce Tribunal estimait que ces résolutions se basaient sur la Loi 14/2000 du 28 décembre qui établit un nouveau système de révision de tarifs et péages.

Ainsi, les sociétés concessionnaires ont reçu les indemnisations pour la perte de recettes produite au cours de l'année 2000 grâce aux deux arrêts favorables prononcés le 17 octobre 2003 par la Cour de Cassation qui déclaraient nul le Décret Royal 429/2000 du 31 mars.

Soulignons que dès 2005 ce même système de révision de tarifs est d'application en Catalogne où, par ailleurs, une légère augmentation pour compenser les pertes encourues les années précédentes a été appliquée.

Les Administrations Régionales quant à elles, utilisent un système de révision de tarifs qui ne tient compte que du taux moyen d'inflation.

RECETTES

Grâce à l'augmentation du trafic sur les autoroutes espagnoles, aux nouvelles autoroutes mises en service et aux indemnisations reçues de l'Administration Centrale pour la congélation des tarifs des années antérieures, les recettes de péage ont connu une croissance supérieure à celle de l'économie nationale (PNB 3,4%), atteignant près de 5,2% de celles obtenues l'année précédente, soit 1.677,38 millions d'euros.

SECURITE

Les autoroutes à péage s'avèrent être les plus sûres du réseau routier espagnol. Les chiffres montrent un taux de sinistralité encore plus favorable si la comparaison se fait en termes relatifs avec l'évolution du trafic.

| | 2004 | 2005 |
|------------------------------------|-------|-------|
| Nombre total d'accidents | 6,912 | 5,976 |
| Nombre total d'accidents corporels | 2,021 | 1,739 |
| Nombre de décès | 173 | 125 |
| IF 1 (acc. corp.*100 mill./vh.km) | 9.69 | 8.2 |
| IF 2 (vict*100 mill./vh.km) | 15.79 | 13.2 |
| IF 3 (décès*100 mill./vh.km) | 0.83 | 0.59 |

PREVISIONS A LONG TERME ET TENDANCES

Au cours de l'année 2006 seront mis en service les 4 autoroutes à péage octroyés en 2004 : Ocaña-La Roda, Madrid-Toledo, Cartagena-Vera et le périphérique d'Alicante.

Par ailleurs, certains gouvernements régionaux (Comunidades Autónomas) ont recours au système de péage pour construire et exploiter des autoroutes qui traversent leur territoire. C'est le cas de l'autoroute M-203 récemment adjudgée ou de l'autoroute d'accès au Nord de Madrid R-1 et le dernier tronçon du troisième périphérique de Madrid M-50 qui seront mis à concours en 2006.

Le Ministère des Transports a présenté en 2005 un nouveau Plan d'Infrastructures (dénommé PEIT) pour l'horizon 2005-2020 qui prévoit une forte participation du secteur privé dans le financement de certains projets. Jusqu'à aujourd'hui, aucun projet d'autoroutes à péage n'a été concrétisé.

ACTIONS IMPORTANTES

Les faits les plus importants du secteur au cours de l'année 2005 ont été les privatisations d'autoroutes en France et aux Etats-Unis aux mains d'entreprises espagnoles et l'évolution et les nouvelles applications du système de télépéage interoperable au niveau national (Via-T).

L'année 2005 s'est caractérisée par les vagues de privatisations d'autoroutes à péage en France et aux Etats-Unis. Les entreprises espagnoles ont porté une attention particulière à ces processus et ont obtenus des résultats favorables.

Ainsi, le consortium emmené par le Groupe espagnol ABERTIS et composé d'AXA, la Caisse des Dépôts et Consignations, Predica et la Financière et Foncière de Participations (FFP) s'octroya 75% de la Société d'autoroutes à péage SANEF.

Par ailleurs, CINTRA a accru sa présence aux Etats-Unis en gagnant l'adjudication de la privatisation de l'autoroute Chicago Skyway et de la Indiana Toll Road.

Le système de télépéage Via-T a continué à évoluer favorablement : En 2005 plusieurs autoroutes ont commencé à faire usage de ce système ce qui a permis que 87% du réseau d'autoroutes à péage opère avec Via-T.

Par ailleurs ce nouveau système a de plus en plus de succès auprès des conducteurs puisqu'en décembre 2005 le secteur a pu comptabiliser plus de 518.000 télébadges et on observe une croissance mensuelle de 3 à 5%. Afin de promouvoir ce nouveau système de télépéage Via-T, ASETA lança en été 2005 une campagne de publicité d'envergure nationale, renforcée par les campagnes régionales et locales des différentes concessionnaires d'autoroutes à péage.

Tout au long de l'année 2005, l'Espagne et le Portugal continuèrent à travailler sur le projet d'interopérabilité de leurs systèmes de télépéage Via-T et Via Verde.